



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125037>

Département(s) de publication : **971, 75**

Annonce n° **25-125037**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS, ACTIFS ET PARTAGES DE GUADELOUPE

Description : La présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT. Le SMT regroupait jusqu'au 31 décembre 2024 les deux communautés d'agglomération CAP EXCELLENCE et RIVIERA DU LEVANT. En janvier 2025, le SMT a délibéré sur le principe d'adhésion de la CA du Nord Basse Terre courant 2025. Le réseau actuel de transport KARULIS comprend 57 lignes : 6 lignes principales, 31 lignes de proximité, 14 lignes interurbaines, 4 lignes aéroport et 2 navettes, outre 3 lignes week-ends et jours fériés. Il comprend également 51 circuits de transport scolaires. 57 lignes sont aujourd'hui exploitées en délégation de service (DSP) (46 lignes dans la DSP initiale + 11 lignes CARL intégrées par l'avenant 7). Le réseau représente 4 733 275 km commerciaux annuels dont 3 498 681 pour les lignes en DSP. Le SMT conduit un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dénommé KETI comprenant 3 lignes desservant Baie Mahault, Les Abymes, Pointe à Pitre et le Gosier. La ligne KETI1 sera mise en service pour le 1er décembre 2028 ; les lignes KETI 2 et 3 pour le 1er décembre 2031. 51 lignes de transport scolaires sont gérées en marchés publics. Le futur contrat de concession globalise tous les services de transport régulier urbains et scolaires et les transports à la demande. Les lignes à vocation scolaire sont ouvertes à tous pour mieux optimiser les moyens et mettre à disposition une offre de transport pour tous dès juillet 2027. Une restructuration du réseau est attendue pour juillet 2027, permettant d'optimiser les lignes de transport scolaire par fusion avec les lignes régulières, par transformation en lignes secondaires ouvertes à tous (hors primaires), ou encore en enchainant les services, ainsi qu'avec l'intégration de KETI1 en janvier 2029. Il est également prévu une extension du réseau pour intégrer en janvier 2028 les lignes régulières et à la demande et en septembre 2029 les lignes scolaires de la communauté d'agglomération Nord Basse Terre. Le délégataire sera rémunéré

par les recettes perçues directement auprès des usagers suivant des tarifs qui seront fixés dans la convention, et par une contribution financière forfaitaire versée par l'autorité délégante en contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées. Les recettes tarifaires du réseau KARULIS actuel et des lignes de la CANBT (base contractuelle) s'élèvent à 6,95 millions d'euros en 2023, pour un total de charges (chiffre d'affaires) en base (KARULIS actuel + CANBT) de 26,3 MEuros. La valeur estimée indiquée dans le présent avis intègre toutes les options envisagées pour la durée maximale du contrat soit un chiffre d'affaires total de l'ordre de 155 MEuros. S'agissant des véhicules, le SMT met en oeuvre actuellement un ambitieux plan de renouvellement de 75 véhicules sur 3 ans dont 25 véhicules livrés en juillet 2026 (commande 2024-2025). En 2024, le parc s'établit à 214 véhicules nécessaires en exploitation pour le SMT, dont 99 véhicules KARULIS (hors 26 véhicules en réserve), 115 véhicules de transport scolaire mis à disposition par les transporteurs interurbains et 3 véhicules fournis par le transporteur pour l'île de la Désirade. Sur les 99 véhicules KARULIS : le SMT met à disposition 50 véhicules dont 45 midibus longs. 45 véhicules sont mis à disposition par le délégataire actuel ou sa filiale, et 4 véhicules sont en location financière par le délégataire. En 2025, 15 véhicules ont été acquis en location financière par le SMT pour le renouvellement du parc et 8 véhicules réhabilités.

Identifiant de la procédure : df100aa5-9dab-4b5d-84a8-bba05dc44239

Avis précédent : 458662-2025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie-Mahaut

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires : Des options pourront être demandées aux candidats pour les éléments de la politique des transports que le SMT n'est pas sûr de mettre en oeuvre ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Il pourra être demandé aux candidats de travailler sur certaines options. 1) Dans le cadre du projet d'autorité organisatrice unique de la mobilité, des EPCI sont susceptibles d'intégrer le SMT durant la procédure : CA Nord Grande Terre, CC Marie Galante, CA Grand Sud Caraïbes. Aussi, des options sont prévues pour intégrer leur territoire. 2) Location de vélos, covoiturage, prolongation de la DSP. Les candidats devront remettre une offre pour chacune des options demandées, dans les conditions fixées par le dossier de consultation des entreprises.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Code de la commande publique - Procédure régie par les par les art. L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et par les art. L. 3121-1 et s. et R. 3121-1 et s. du code de la commande publique. La procédure retenue est de type « ouverte » : les candidatures et les offres sont remises conjointement, dans les conditions fixées au règlement de consultation.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS, ACTIFS ET PARTAGES DE GUADELOUPE

Description : Lot unique, la présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

Options :

Description des options : Le contrat aura une durée de 4 ans du 1er janvier 2027 à zéro heure au 31 décembre 2030 à minuit. Une option prolonge le contrat de 1 an jusqu'au 31 décembre 2031.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.eguadeloupe.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.eguadeloupe.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Prestation réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le code des transports, le décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié et le règlement (CE) n°1071/2009 du 21 octobre 2009

Facturation en ligne : Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement solidaire. Les candidats ne peuvent pas agir en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de mandataires de plusieurs groupements. Les candidatures et offres sont présentées par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Organisation qui traite les offres : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte des Transports du PCSM

Numéro d'enregistrement : 25971021800035

Adresse postale : Centre médical les accacias Belcourt 1

Ville : Baie-Mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Point de contact : Patrick RILCY - DGS

Adresse électronique : commandepublique@smt.gp

Téléphone : 0590604737

Adresse internet : <https://smt.gp/>

Profil de l'acheteur : <https://www.eguadeloupe.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Numéro d'enregistrement : 17971000900038

Adresse postale : 34 chemin des Bougainvilliers Cité Guillard

Ville : Basse-Terre

Code postal : 97100

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Téléphone : 05 90 38 49 00

Télécopieur : 05 90 81 96 70

Adresse internet : <https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 73185a42-615d-49ef-a0be-9b7ed439772f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/11/2025 à 14:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/11/2025